



Nétiquette de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

Adopté le 17 septembre 2024

Facebook, Instagram, LinkedIn et You Tube Site Internet, microsites et extensions

Les plateformes numériques et de médias sociaux de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles visent à informer la population sur l'actualité municipale ainsi que sur les activités, les projets et les bons coups qui se déroulent dans la ville. Ceux-ci sont ouverts à tous, peu importe l'âge, la religion, le sexe, le genre, l'origine ethnique et l'orientation sexuelle.

Elles sont alimentées et gérées par les membres de l'équipe des Services aux citoyens et communications de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, et ce, durant les heures d'ouverture régulières, soit du lundi au jeudi, de 9 h à midi et de 13 h à 15 h 30, ainsi que le vendredi de 9 h à midi. Les réponses aux commentaires et aux questions sont donc effectuées durant ces heures d'ouverture.

Nous nous faisons un devoir de vous répondre dans les meilleurs délais et de vous fournir de l'information complète. Sachez cependant que nos plateformes numériques et de médias sociaux ne sont pas l'endroit approprié pour décortiquer un dossier municipal, pour faire une demande d'accès à l'information, pour formuler une requête citoyenne, ni pour débattre d'orientations politiques. Les plaintes ne seront pas traitées publiquement sur les médias sociaux.

1. Bien que nos plateformes soient utilisées en vue de favoriser les échanges, nous souhaitons que cet outil de communication demeure un environnement virtuel respectueux. Nous demandons donc à toutes les personnes qui communiquent sur les plateformes de la Ville de faire preuve de politesse dans leurs publications et dans les échanges avec les autres utilisatrices et utilisateurs. Lorsque vous rédigez une publication :
 - a. soyez courtois et respectueux;
 - b. respectez les opinions des autres;
 - c. exprimez votre opinion ou votre désaccord en argumentant avec civilité;
 - d. vérifiez les faits avant de les publier;
 - e. évitez de publier le même contenu à répétition (nous ne répondrons pas aux commentaires répétitifs).

2. Votre contenu sera automatiquement supprimé s'il contient l'un des éléments suivants:

- a. attaque personnelle, insulte ou atteinte à la vie privée et à la réputation d'une personne (individu, membre du conseil municipal et membre de l'administration municipale);
- b. contenu à caractère religieux
- c. contenu à caractère partisan;
- d. contenu commercial ou publicitaire;
- e. contenu pornographique, vulgaire, obscène ou sexuellement explicite;
- f. contenu hors propos ou incompréhensible;
- g. contenu ou argumentaire basé sur de fausses affirmations ou de fausses nouvelles;
- h. contenu visant à mobiliser un groupe d'individus pour un événement qui n'est pas organisé par la Municipalité;
- i. information privée sur un individu, membre du conseil municipal ou membre de l'administration municipale;
- j. langage vulgaire, obscène, blasphématoire ou malveillant;
- k. menaces, harcèlement, intimidation et discrimination;
- l. propos haineux, offensant, injurieux ou diffamatoire basé, entre autres, sur le sexe, le genre, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'âge ou la déficience physique ou mentale;
- m. propos incitant à la haine, à la violence ou à commettre un acte criminel;
- n. violation du droit d'auteur.

3. Les plateformes numériques et de médias sociaux de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles ne sont pas anonymes et l'utilisation d'un pseudonyme y est interdite. Les utilisatrices et utilisateurs doivent être identifiables (prénom et nom). Les pages et groupes sur les plateformes de médias sociaux qui représentent un groupe d'individus doivent s'identifier comme administratrice ou administrateur (prénom et nom) et mentionner qui elle ou il représente. La Municipalité se réserve le droit de supprimer le commentaire s'il existe un doute sur l'identité de son auteur ou de son autrice. L'utilisation de l'identité d'autrui constitue une infraction grave passible de bannissement.

4. La municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles se réserve le droit de supprimer des commentaires s'ils contiennent des hyperliens dirigeant vers des sites Internet suspects, qui s'apparentent à de la fraude ou à une arnaque, et dont elle ne peut vérifier l'authenticité ou la crédibilité. Il est entendu que la Municipalité n'est pas responsable du contenu de ces sites externes.

5. La municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles se réserve le droit de masquer ou de supprimer tout commentaire ou toute publication qui contrevient à la présente Nétiquette et de bannir son auteur ou son autrice de ces plateformes. Veuillez noter que les médias sociaux ne remplacent en aucun cas le site Internet et les services municipaux. Communiquez avec les Services aux citoyens et communications par Messenger ou par courriel à reception@saldi.ca pour soumettre tout autre commentaire.